



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET  
POPULAIRE**

**MINISTRE DE L'INTERIEUR, DES COLLECTIVITES  
LOCALES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DE M. LE  
MINISTRE DE L'INTERIEUR, DES  
COLLECTIVITES LOCALES ET DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

*« MISE EN PLACE D'UN MECANISME CONTINENTAL  
DE CAPACITE DE PREPARATION ET REPONSE AUX  
CATASTROPHES EN AFRIQUE »*

**9-10 Décembre 2022 Alger**

# **بسم الله والصلاة والسلام على أشرف المرسلين:**

*Au nom d'Allah le Miséricordieux, et que la prière et la paix soient sur le plus honorable des messagers,*

- **Mesdames et Messieurs, responsables de la Protection Civile et gestionnaires de catastrophes dans les États membres de l'Union Africaine ;**
- **Mesdames et Messieurs, représentants de la Commission de l'Union africaine ;**
- **Mesdames et Messieurs, représentants des organisations internationales et régionales ;**
- **Monsieur le directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale ;**
- **Monsieur le Président de l'Observatoire National de la Société Civile ;**
- **Monsieur le directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement ;**
- **Monsieur le Directeur Général de la Sûreté Nationale ;**
- **Monsieur le Directeur Général de la Protection Civile,**

- **Monsieur le Wali d'Alger ;**
- **Mesdames et Messieurs, Distingués invités;**

**السلام عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته،**

*Que la paix soit sur vous et la miséricorde et  
les bénédictions d'Allah tout -  
puissant*

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue aux invités de l'Algérie et j'exprime mes sincères remerciements et ma gratitude à tous ceux qui ont répondu favorablement à l'invitation de prendre part aux travaux de cette rencontre très importante, qui constitue une opportunité de discuter des questions d'intérêt commun, en particulier celles liées aux catastrophes naturelles qui se succèdent sur notre continent, et l'étendue de la volonté collective pour y faire face et limiter les effets, afin de protéger les populations, ainsi que leurs biens publics et privés.

C'est sur cette base, que l'initiative du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été exprimée de la quarantième session (40<sup>ème</sup>) du Conseil Exécutif de l'Union Africaine, tenue en février 2022, visant la mise en place d'un mécanisme continental de capacité de

préparation et de réponse aux catastrophes en Afrique.

Une telle initiative est le meilleur moyen de renforcer notre continent face aux différents enjeux et défis auxquels il est confronté, en œuvrant sans relâche à trouver des solutions visant à atténuer les crises induites par les risques majeurs, en tenant compte des spécificités et des besoins de chaque pays séparément, notamment ses capacités et son niveau de préparation pour faire face à de telles catastrophe.

**Mesdames et Messieurs, Distingués invités,**

L'Algérie a toujours accordé une importance à la protection des vies humaines, des biens et de l'environnement. Ses efforts constants pour la lutte contre les risques de catastrophes et les phénomènes climatiques repose principalement sur une approche proactive, à travers de multiples étapes à l'image de la préparation continentale à l'activation du dispositif de l'alerte précoce multi-risque, de l'engagement pour mettre en œuvre les principes et directives de la Déclaration de Nairobi, de la prise en compte des approches en appui aux

capacités des pays pour la lutte contre les risques de catastrophe au niveau continental, ainsi que de discuter de la proposition nationale concernant la mise en place d'un mécanisme de capacités civiles continentales pour la préparation et la réponse aux catastrophes.

En effet, de nombreux pays africains, dépendent à titre d'exemple, des capacités internationales dans les opérations de secours, alors que ces mêmes capacités sont détenues au sein du continent par des pays voisins.

L'expérience régionale de la gestion des risques de catastrophe a montré, à tout égard, l'insuffisance des moyens et des efforts nationaux de chaque pays, pour faire face de façon individuelle, aux risques de catastrophes, en particulier dans un contexte marqué par les effets associés aux changements climatiques et aux catastrophes transfrontalières. Par conséquent, la mobilisation des ressources et la mutualisation des efforts sont devenues un aspect primordial et le moyen idéal pour lutter contre les risques de catastrophes de manière plus efficace et plus rapide.

## **Mesdames et Messieurs, Distingués invités,**

L'Algérie fait partie des pays exposés aux catastrophes naturelles telles que les inondations, les incendies de forêt et les tremblements de terre. Malgré les pertes matérielles et humaines enregistrées, nous avons pu tirer des leçons et des enseignements de ces expériences passées, ce qui nous a permis d'améliorer nos équipements préventifs et opérationnels, pour faire face aux risques majeurs.

A titre indicatif, le tremblement de terre de Boumerdès, qu'a connu notre pays en 2003, nous a permis d'élaborer de riches programmes nationaux pour le renforcement des capacités des organismes concernés par la gestion des catastrophes, notamment les services de la protection civile, à travers la création de services spécialisés dans la gestion des risques majeurs, le sauvetage maritime et aérien, la gestion de crises, les équipes de recherche cynotechniques, les équipes de recherche souterraines, les équipes de recherche et de sauvetage en terrain accidenté, les équipes d'intervention contre les risques chimiques et biologiques, les colonnes mobiles pour lutter contre les incendies de forêt.

Sur le plan international, les équipes de la protection civile algérienne ont participé à l'intervention et à la réponse à de nombreuses catastrophes naturelles qui ont touché des pays amis et frères, à l'image des tremblements de terre au Mexique en 1985, en Inde en 2001, en Iran en 2003 et 2005, et au Népal en 2015, les incendies de forêts en France en 2003, les inondations au Soudan en 1987 et au Yémen en 2008, et l'explosion du port du Liban en 2020.

A cet égard, l'équipe algérienne de protection civile pour la recherche et le sauvetage en milieu urbain a été classée en classe lourde par le Conseil consultatif international de recherche et de sauvetage des Nations Unies en 2017, ce qui la qualifie pour intervenir conformément aux normes internationales modernes.

### **Mesdames et Messieurs, Distingués invités,**

Cette rencontre, qui est accueillie par l'Algérie, vise à cristalliser une vision commune et consensuelle dans le domaine financier, juridique et structurel, pour asseoir ce projet et le rendre effectif sur le terrain. Il s'agit d'une occasion pour un

échange d'avis et de visions, pour la mise en place d'un plan d'action pour la création de ce mécanisme , et l'adoption d'outils pour évaluer les capacités destinés à faire face aux catastrophes au sein des pays de l'Union africaine.

Enfin, je n'ai aucun doute que les discussions qui auront lieu sur les questions mentionnées supra seront certainement fructueuses, et déboucheront sur des recommandations, qui susciteront une attention particulière de la part des dirigeants de nos pays, ainsi que l'attention des diverses organisations internationales et régionales activant dans ce domaine, en faveur d'un environnement plus sûr et plus stable.

*Je vous souhaite plein succès dans vos travaux, et que la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous.*